



## Le développement durable, la seconde étape

*Le développement durable, la seconde étape*, par Jacques Theys, Christian du Tertre, Felix Rauschmayer

Ed. de L'Aube, 2009, 208 p., 11 euros.

Sylvain Allemand

*Alternatives Economiques* n° 287 - janvier 2010

Plus de vingt ans après l'introduction dans les débats publics du développement durable, force est de constater le décalage entre les discours et la réalité. Autre constat en forme de paradoxe souligné en introduction par l'économiste Bertrand Zuindeau: plus on en parle et agit en son nom, plus la situation paraît préoccupante, avec de nouveaux risques qui s'ajoutent à une liste déjà longue. Loin de jeter le bébé avec l'eau du bain, les contributeurs s'emploient à nous aider à prendre ce développement par le bon bout: Jacques Theys, responsable de la mission prospective du Meeddm, en appelant à des politiques publiques fondées sur une stratégie multidimensionnelle (et non plus seulement environnementale); Christian du Tertre, spécialiste de l'économie de service et immatérielle, en distinguant les limites et avantages des quatre modèles d'entreprise suscités par le référentiel du développement durable: le modèle industriel "propre", l'écologie industrielle, le modèle serviciel, enfin, l'économie de la fonctionnalité, sans cacher sa préférence pour cette dernière; l'économiste allemand Felix Rauschmayer et trois collègues autrichiens en replaçant la notion de besoins au centre des débats.

*Le développement durable, la seconde étape*, par Jacques Theys, Christian du Tertre, Felix Rauschmayer

Ed. de L'Aube, 2009, 208 p., 11 euros.

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - [abonnements@alternatives-economiques.fr](mailto:abonnements@alternatives-economiques.fr)). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr).